

# SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE.

---

SÉANCE DU 9 MAI 1862.

PRÉSIDENCE DE M. E. COSSON, VICE-PRÉSIDENT.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 25 avril, dont la rédaction est adoptée.

A l'occasion du procès-verbal, M. Eug. Fournier communique à la Société l'extrait suivant d'une lettre qu'il a reçue de M. de Rochebrune :

LETTRE DE **M. Alph. de ROCHEBRUNE** A M. EUG. FOURNIER.

Angoulême, 5 mai 1862.

Monsieur et cher confrère,

Je regrette de ne pouvoir, *en ce moment*, satisfaire au vœu de la Société. J'ai récolté cette année d'assez nombreux spécimens du *Primula variabilis* Goupil, et je les ai aussitôt distribués à mes correspondants qui me les avaient demandés depuis longtemps. Il ne m'en reste aucun exemplaire. Si j'avais reçu votre avis plus tôt, j'aurais pu en adresser de nombreux échantillons à la Société.

Toutefois j'aurai l'honneur de lui en adresser *en quantité* au printemps prochain, et je désire que la question puisse se décider d'une façon péremptoire. Je ferai simplement observer que je ne pense pas que nous ayons affaire à une variété du *Pr. elatior*, cette dernière espèce étant très rare dans la Charente et offrant, en outre, des caractères spécifiques qui l'éloignent du *Pr. variabilis* type ou des quelques formes qu'il présente rarement. De plus, mes correspondants auxquels j'ai adressé le *Pr. variabilis* ont tous confirmé ma détermination. Quoi qu'il en soit, un examen plus attentif, si c'est possible, viendra, je l'espère, confirmer ou détruire mes suppositions. Quant à considérer l'espèce comme hybride, je ne puis m'y résoudre : les motifs que j'ai énumérés dans ma note me paraissent plus que suffisants.



Veillez, Monsieur et cher confrère, tout en témoignant mes regrets à la Société, l'informer que j'aurai l'honneur de lui adresser l'année prochaine, avec de nombreux *Primula variabilis*, des spécimens de nos raretés phanéro-gamiques charentaises, si cela peut lui être agréable.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations.

M. Charles-Cardale Babington, membre de la Société, est proclamé membre à vie, sur la déclaration faite par M. le Trésorier, qu'il a rempli la condition à laquelle l'art. 14 des statuts soumet l'obtention de ce titre.

*Dons faits à la Société :*

1° De la part de M. R. Caspary :

*Schriften der Koeniglichen physikalisch-œconomischen Gesellschaft zu Koenigsberg*, 2° année, 1861, livr. 1 et 2.

2° De la part de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne :

*Annales de cette Société*, janvier et février 1862.

3° En échange du Bulletin de la Société :

*Wochenschrift fuer Gaertnerei und Pflanzenkunde*, quatre numéros.

*Pharmaceutical journal and transactions*, mai 1862.

*Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation*, mars 1862.

*L'Institut*, avril-mai 1862, deux numéros.

M. le Secrétaire général annonce que la Société a obtenu de la bienveillance éclairée de toutes les Compagnies de chemins de fer de France, pour son prochain voyage à Béziers, les mêmes avantages qui lui ont été accordés pour ses précédents voyages.

M. Eug. Fournier, secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

RECHERCHES SUR LE *CLANDESTINA RECTIFLORA* Lam.,

par **M. Alph. de ROCHEBRUNE.**

(Angoulême, 10 avril 1862.)

La majorité des auteurs s'accordent à dire que le *Clandestina rectiflora* Lam. croît en parasite sur les racines des arbres, et plus particulièrement sur